

TRIMET SAINT-JEAN- DE-MAURIENNE

Rue Henri Sainte-Claire Deville - CS30114
73302 Saint-Jean-de-Maurienne /// Tél. 04 79 20 10 10
Info@trimet.fr /// <http://www.trimet.eu/fr>



Année d'implantation sur le site : 1907 /// Effectif moyen : 600 personnes
Informations fournies par le responsable Santé Sécurité Environnement
du site

Activités /

Fabrication et commercialisation de produits en aluminium : fil, plaques, lingots Tés, et lingots d'alliages. Le site regroupe les trois pôles nécessaires à la fabrication d'aluminium : fabrication des anodes, électrolyse, fonderie.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 3 octobre 2003 complété le 19 janvier 2017 réglemente les activités du site. /// Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2017.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 250 m

Scénario majorant associé : fuite d'un produit toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
solides dégageant des gaz toxiques au contact de l'eau		nuage toxique par contact avec de l'eau
solides et liquides dangereux pour l'environnement		pollution
gaz toxique		nuage toxique

Moyens de secours humains /

- Secouristes du travail 24h/24h
- Équipe d'astreinte
- Réalisation de tests de situations d'urgence dont certains en collaboration avec les pompiers
- Service médical

Moyens de secours matériels /

- Zones sprinklées dans l'usine
- Réseau de détection incendie
- Matériel d'intervention spécifique

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Chaînes de sécurité instrumentées
- Colonne de traitement des gaz
- Stockage de produits à l'abri
- Procédures d'interventions

Actions de communication et sensibilisation /

- Organisation de visite de l'usine destinée au grand public
- Démarche volontaire de communication et de dialogue vis-à-vis des parties prenantes externes au travers de visites d'usine, de rencontres et de participation à des forums, conférences (rencontre annuelle sur le bilan de l'activité avec la collectivité locale, rencontre annuelle avec les associations environnementales, envoi du journal d'entreprise à l'externe...)

